

Organisation de la rentrée 2021 à l'Auditoire :

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles. Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau jaune ;
- niveau 3 / niveau orange ;
- niveau 4 / niveau rouge.

Le curseur est actuellement placé **au niveau 2 (jaune)**.

L'organisation décrite ci-dessous correspond donc à ce niveau. **Une infographie** est proposée également en pièce jointe pour vous décrire le protocole des autres niveaux.

Rentrée :

La rentrée se fera pour tous les élèves **le jeudi 2 septembre à 8h20**.



Le jeudi 2 septembre, un accueil sera proposé **uniquement aux parents des classes de CP**, dans la cour du bas de l'école. Un seul parent pourra accompagner son enfant de CP et devra porter un masque.

3 groupes sont constitués : ces groupes resteront les mêmes tout au long de la journée sur les temps scolaires **et** durant les temps périscolaires (matin, midi et soir).

Groupe 1 (bleu) : Les 3 classes de CP de Mmes NOURRY, BEASSE et de M. FOUGLE, les 2 classes de CE1 de Mmes FIANCET/GOURMELON et HERVIO.

Groupe 2 (vert) : La classe de CE1/CE2 de Mme PITOUT et les 2 classes de CE2 de M. LESSARD et Mme ABRAHAM.

Groupe 3 (violet) : Les 2 classes de CM1 de Mmes MARTIN et JUSSIENNE, la classe de CM1/CM2 de Mme ARTZNER et les 2 classes de CM2 de Mmes GOHIN et CLESSE.

Avant d'arriver à l'école :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. **Les parents informent la directrice.**

Le retour à l'école ou à l'établissement se fera dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des « clusters » (test négatif ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires).

Arrivée à l'école : 8h20

Afin de limiter les regroupements et les croisements nous mettons en place 3 entrées d'école, MAIS les horaires ne seront pas échelonnés. Un plan précisant cette organisation est mis en pièce jointe.

Entrée 1 : portail situé allée Grandmaison:

Pour les élèves des 3 CP de Mmes NOURRY, BEASSE, et de M. FOGLE et des 2 CE1 de Mmes GOURMELON/FIANCET et HERVIO.

Les enfants qui arrivent se lavent les mains au niveau des sanitaires du préau de la cour du bas.

Entrée 2 : portail situé rue de Fénidan :

Pour les élèves de la classe de CE1/CE2 de Mme PITOUT et des 2 CE2 de M. LESSARD et Mme ABRAHAM.

Les enfants qui arrivent se lavent les mains au niveau des lavabos de la salle d'arts plastiques.

Entrée 3 : porte principale de l'école :

Pour les élèves des classes des 2 CM1 de Mmes MARTIN et JUSSIENNE, de la classe de CM1/CM2 de Mme ARTZNER et des 2 CM2 de Mmes GOHIN et CLESSE.

Les enfants qui arrivent se lavent les mains au niveau des toilettes du bâtiment A.

Dans la mesure du possible, les fratries doivent respecter leurs entrées.

En classe :

Le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire dans les espaces clos. Le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque « grand public » relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple). Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les intercourrs, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

La récréation :

Le **groupe 1 bleu** : sera en récréation sur la **cour du bas**, le **groupe 2 vert** et le **groupe 3 violet** : seront en récréation sur la **cour du haut**, dans deux zones séparées.

Les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.

Temps du midi :

Les élèves du **groupe 1 bleu** et ceux des **groupes 2 vert et 3 violet** (sauf CM2) iront à la cantine au premier service MAIS ne se croiseront pas. Les CM2 (du groupe 3) iront à la cantine au deuxième service.

Les élèves se lavent les mains avant les repas.

La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table dans le premier degré.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.



Les arrivées/départs à 12h/13h50 (enfants déjeunant à la maison), s'effectuent aux mêmes lieux, **SAUF** pour les 2 classes de CM1 de Mme MARTIN et JUSSIENNE, la classe de CM1/CM2 de Mme ARTZNER et les 2 classes de CM2 de Mme GOHIN et CLESSE dont les élèves sortiront par la porte située à côté du visiophone.

Départ de l'école : **16h30**

Les départs se font au niveau des mêmes portails qu'à l'arrivée.
Dans la mesure du possible, les fratries doivent respecter leurs sorties.

Les enfants toujours présents au moment de la fermeture des portes par les enseignants pourront patienter à proximité de leurs salles périscolaires respectives jusqu'à 16h45.
Ils seront ensuite accueillis au sein de l'accueil périscolaire, s'ils n'ont pas été pris en charge.

Dès l'arrivée à la maison les élèves doivent se laver les mains.

Activités physiques et sportives :

Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée.

Nettoyage des locaux :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Périscolaire :



Les accès à 8h20, 12h, 13h50 et 16h30 sont différents pour l'accueil périscolaire.

Groupe 1 (bleu sur le plan) : entrée A : côté périscolaire, en longeant le bâtiment « Arc en ciel » (ancienne école de musique).

Groupe 2 et 3 (vert et violet sur le plan) : entrée B : porte périscolaire.

Les horaires de l'accueil périscolaire :

- Le matin de 7h30 à 8h20.
- Le soir de 16h30 à 18h30.

Accueil de loisirs du mercredi :

Les enfants scolarisés à l'école de l'Auditoire seront accueillis à l'accueil périscolaire Auditoire. Les groupes seront respectés.

Encore quelques informations importantes :

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes à l'école ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contactés par l'école pour venir chercher votre enfant, il vous sera demandé de vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Des campagnes de tests salivaires seront organisées régulièrement pour les élèves de l'école primaire. L'accord parental sera bien sûr demandé.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnels.

Selon l'arrêté municipal n° 124 le port du masque est également obligatoire à l'intérieur et **aux abords** immédiats des établissements scolaires le jour de la rentrée scolaire.

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures

Et surtout :

Bonne rentrée à tous !



Les listes de classes seront affichées, le mercredi 1^{er} septembre à partir de 13h, aux différentes entrées de l'école, en fonction du groupe de votre enfant.